

Entérocoque résistant à la vancomycine

VRE (vancomycin-resistant Enterococcus) ou ERV (Entérocoque résistant à la vancomycine) ou ERG (Entérocoque résistant aux glycopeptides)



Epidémiologie

| | |
|---------------------------|--|
| Agent infectieux | <i>Enterococcus faecium</i> ou <i>faecalis</i> résistant à la vancomycine <i>vanA</i> ou <i>vanB</i> |
| Réservoir | Homme |
| Mode de transmission | <ul style="list-style-type: none"> • par contact direct entre patients • par l'intermédiaire du personnel (mains) • par contact indirect avec des objets contaminés (matériel de soins ou d'examens, instruments, environnement immédiat) |
| Transmission interhumaine | Oui |
| Période d'incubation | Variable |
| Durée d'infectiosité | Durée du portage (très variable: quelques semaines à plusieurs mois). Peut être prolongée chez un patient immunocompromis |

Prise en charge du patient

| | |
|------------------------|---|
| Statut actuel | Actif |
| Mesures additionnelles | CONTACT |
| Suivi microbiologique | <p>Contrôle de la colonisation (portage) Si portage du VRE remonte à plus de 6 mois (= dernier prélèvement positif), faire un contrôle du portage en accord avec l'unité cantonale HPCI</p> <ul style="list-style-type: none"> • frottis rectal (avec <u>matière fécale visible</u>), culture d'urine si sonde et autre site colonisé • si résultat du 1er frottis négatif, faire un 2ème frottis à J 7 • si résultat du 2ème frottis négatif, faire un 3ème prélèvement par une <u>culture de selle</u> à J 14 |
| Placement du patient | Chambre individuelle. Cohortage possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux dans la même chambre) |
| Signalétique | <p>Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre Blouses devant la chambre Aux soins intensifs/continus, en absence de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif le périmètre d'isolement Avant intervention chirurgicale, communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles</p> |
| Matériel de soins | Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles |

| | |
|------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier le matériel à usage unique (UU) • Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement |
| Voisins | Enquête d'entourage selon directives du service HPCI - dépistage des contact par frottis rectal à J0, 7 et 14 |
| Durée des mesures | Pendant toute la durée du portage VRE (selon indication du service HPCI, en accord avec l'unité cantonale HPCI) |
| Transport du patient | Literie et chemise du patient propres Désinfection du lit Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates Limiter les déplacements aux besoins essentiels |
| Circulation du patient | En principe pas de sortie de la chambre Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (rééducation, long séjour, etc.) <ul style="list-style-type: none"> • chemise propre, flacon de poche de solution hydro-alcoolique |
| Visiteurs | Ne pas s'asseoir sur le lit Désinfection des mains en sortant de la chambre Limiter le nombre de visiteurs |
| Mesures spécifiques | Si possible personnel soignant dédié au patient VRE Distribuer au patient le dépliant d'information - Patient porteur de VRE |
| Transfert/sortie | Avertir le service/établissement de destination avant le transfert pour qu'il prenne les mesures adéquates (séjour en chambre individuelle) et avertir le service HPCI |

Mesures de protection/prévention pour le personnel

| | |
|-------------------------|---|
| Blouse de protection | Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat Oui, avant d'entrer dans la chambre |
| Gants | Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques |
| Masque | Non |
| Mesures complémentaires | En cas d'épidémie (>1 cas), avertir le service HPCI et prendre contact avec l'Unité cantonale HPCI |

Nettoyage/désinfection

| | |
|-------------------|--|
| Matériel de soins | Utiliser le détergent/désinfectant usuel |
| Lit et literie | Utiliser les sacs à linge usuels A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient <ul style="list-style-type: none"> • changer le lit et la literie |
| Environnement | Détergent/désinfectant pour l'entretien quotidien : <ul style="list-style-type: none"> • Acinetobacter/VRE/EPC : Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien <ul style="list-style-type: none"> • Candida auris peut présenter des résistances aux produits désinfectants usuels. Utiliser un produit efficace contre C. auris Lors de la levée des mesures ou au départ du patient : <ul style="list-style-type: none"> • Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté |

| | |
|---------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter • Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement |
| Déchets | Elimination des déchets selon les filières habituelles |
| Autres | Vaisselle : filière habituelle |

Déclaration du cas

| | |
|---------------------------------|---|
| Déclaration au service HPCI | Oui |
| Déclaration au médecin cantonal | Les flambées, dès > 1 cas microbiologiquement documenté |